

# Chapitre 1 – Les étapes de l'intégration économique européenne

**EXTRAIT DU PROGRAMME** : 3. Évolution de l'économie internationale : mondialisation et régionalisation. L'Union européenne (UE) : histoire des communautés européennes de 1950 à la crise de 2008 : politique tarifaire, politique énergétique, politique technologique, politique de la concurrence, politique agricole commune, politique monétaire européennes.

## PLAN DU COURS

### I. HISTORIQUE : UNE IDÉE EUROPÉENNE ET SA CONCRETISATION

#### A. ÉMERGENCE DE L'IDÉE EUROPÉENNE

#### B. MANIFESTATIONS DE L'IDÉE EUROPÉENNE

#### C. LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (CECA) : TRAITÉ DE PARIS, 1951

#### D. LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE) : TRAITÉ DE ROME, 25 MARS 1957

### II. LES ÉTAPES DU PROCESSUS D'INTÉGRATION EUROPÉENNE : LES DIFFÉRENTS TRAITÉS

#### A. L'APPROFONDISSEMENT DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AU COURS DE LA PÉRIODE 1960-1989

#### B. ACTE UNIQUE EUROPÉEN (1986)

#### C. LE TRAITÉ DE MAASTRICHT OU TRAITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE (1992)

#### D. LE TRAITÉ D'AMSTERDAM (1997)

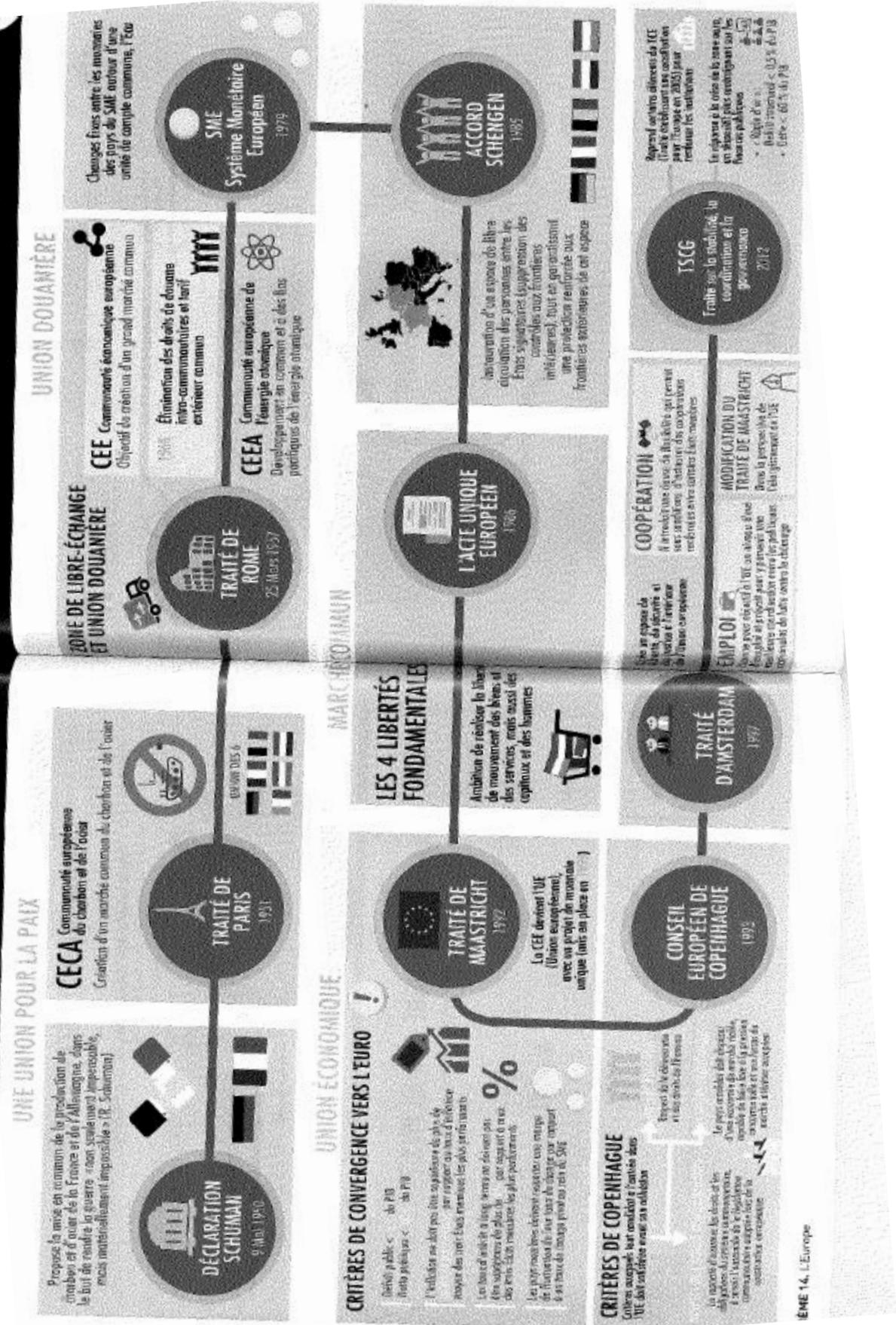
#### E. LE TRAITÉ DE NICE (2001)

#### F. LE PROJET DE TRAITÉ ÉTABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE (2005)

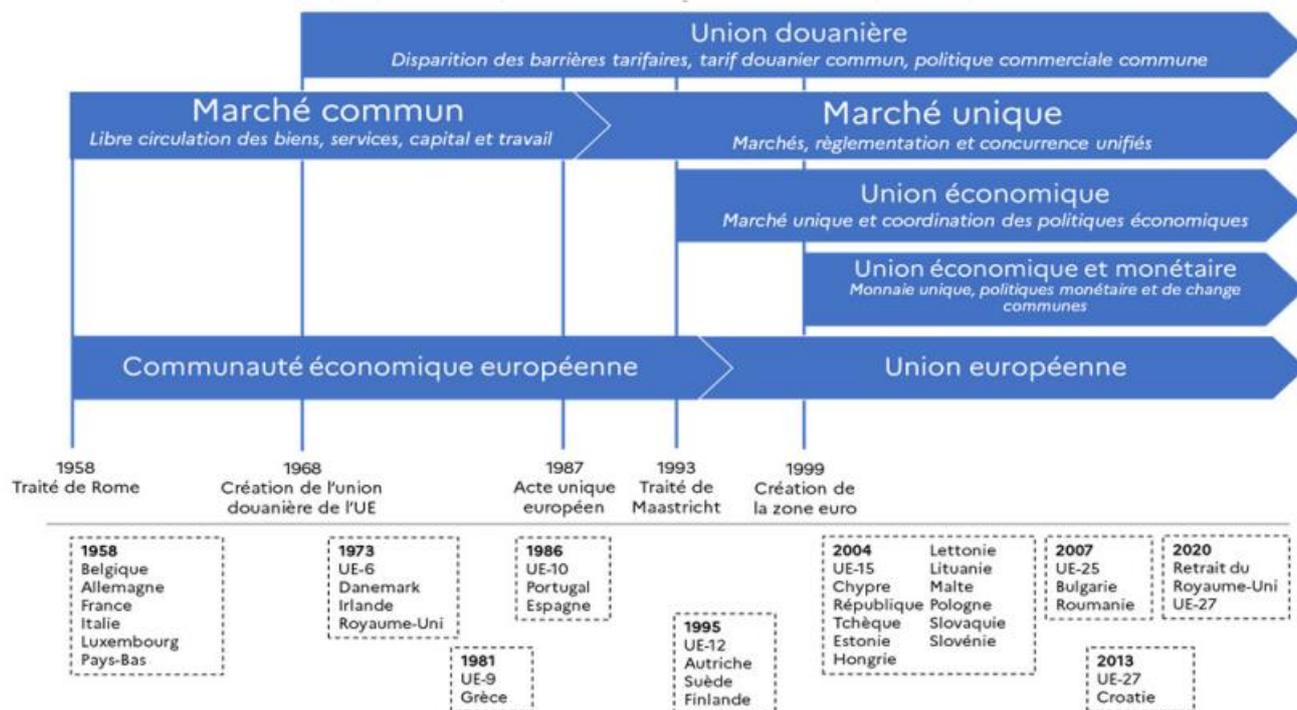
#### G. LE TRAITÉ DE LISBONNE

#### H. TRAITÉ SUR LA STABILITÉ, LA COORDINATION ET LA GOUVERNANCE (TSCG) OU PACTE BUDGÉTAIRE EUROPÉEN (2012)

DOCUMENT N°1 : La construction européenne



**DOCUMENT N°2 : Les phases de l’intégration économique européenne**



Source : DG Trésor (basé sur Balassa 1961<sup>12</sup>).

### DOCUMENT N°3 : Les accords de Schengen et la convention de Schengen

**Accords de Schengen** : signés en **1985** à Schengen (Luxembourg) entre l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas.

**Convention de Schengen** : signée en **1990**, effective en **1995**. Elle détermine les **conditions d'application et les garanties** relatives à la libre circulation des personnes au sens de **l'espace Schengen** : institutionnalisé par le Traité d'Amsterdam (1997), il regroupe aujourd'hui **27 Etats membres**, 23 Etats membres de l'Union européenne et 4 Etats associés, membres de l'AELE.

**Enjeux** : les Etats s'engagent à être vigilants et à surveiller leurs frontières extérieures. Ils sont rattachés au **système d'information Schengen**.

